

# CIKELA

**Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°14, Octobre 2007**



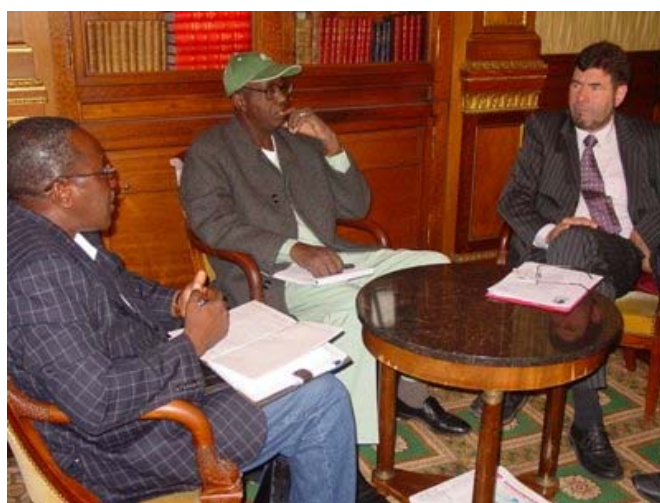
**Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali**

- ✓ échanger avec les services du Gouvernement français et les acteurs de la profession agricole sur les enjeux et la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) du Mali et d'autres questions d'intérêts communs.

## SOMMAIRE

- ✓ **Partenariat Chambres d'Agriculture du Mali et de France :** l'APCAM effectue une mission d'information et d'échanges d'expériences auprès de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) de France ;
- ✓ **Le Nouveau Ministre de l'Agriculture dans la Maison du Paysan.**

## L'APCAM effectue une mission d'échanges d'expériences auprès de l'APCA



**Rencontre avec le Président de l'APCA,  
Monsieur Luc Guyau**

Suite à l'invitation du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a effectué une mission d'information et d'échanges d'expériences auprès de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture de Paris (APCA) du 23 au 30 septembre 2007.

La mission conduite par M. Siré Soumaré, Président de la Chambre Régionale de Kayes, 2<sup>ème</sup> vice-président de l'APCAM, comprenait M. Fousseyni Traoré, Secrétaire Général, M. Siriman Sakho, Conseiller Spécial chargé du PASAOP et de M. Issa Traoré Assistant communication.

La mission avait deux objectifs principaux :

- ✓ renforcer la collaboration entre les Chambres d'Agriculture de France et du Mali ;

La mission a eu des séances de travail et des rencontres avec des élus et techniciens des Chambres d'Agriculture de France au niveau national, régional et départemental (visite de terrain dans le département de Loiret) ; elle a eu des échanges avec des élus et les cadres de Agriculteurs Français et Développement International (AFDI), de l'Institut de l'Elevage, d'organisations interprofessionnelles et des personnes ressources de la profession Agricole, ainsi que de DAGRIS.

Elle a également eu des séances de travail avec des cadres du département développement rural de l'Agence Française de Développement (AFD), des représentants du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ainsi que de France Coopération Internationale (FCI).



*Rencontre avec Ministère de l'Agriculture et de la Pêche*



*Rencontre avec l'AFDI régional de Loiret*



*Rencontre avec l'AFDI National*



*Rencontre avec l'AFD*

A la fin de la mission, une réunion de synthèse a permis de préciser les grandes conclusions et surtout de dégager les axes de collaboration retenus entre l'APCA et l'APCAM qui feront l'objet de protocole entre les deux institutions. Ces axes sont les suivants :

**Dans le cadre de la LOA :**

- La mise à disposition d'experts de façon ponctuelle sur des thèmes précis ;
- L'organisation d'une session de formation ;
- La concertation professionnelle.

**Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture de Bamako (SIAGRI 2008) :**

- Un appui méthodologique de l'APCA à l'APCAM pour l'organisation du SIAGRI 2008.
- La mobilisation des professionnels et entreprises françaises pour leur participation au SIAGRI 2008.

**Dans le cadre des échanges d'informations :**

- Les échanges d'informations entre l'APCAM et l'APCA sur leurs activités, leur production en termes de revues et bulletins, notamment sur les négociations à l'OMC et les APE.

**Dans le cadre de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires d'Afrique et de la Francophonie (CPCCAF) :**

- La formation des élus des Chambres d'Agriculture ;
- La formation des conseillers et techniciens ;
- Les échanges avec les professionnels Agricoles.

**Dans le cadre de l'amélioration génétique :**

- La création d'un centre d'insémination en collaboration avec les coopératives spécialisées dans ce domaine.

### **Dans le cadre de la coopération développement :**

- Le renforcement du jumelage entre les Chambres départementales de France et les Chambres locales du Mali sur la base du volontariat.



*Réunion de synthèse*

### **Résultats obtenus de la mission :**

Les résultats obtenus de la mission sont entre autres :

- ✚ Des axes concrets de collaboration entre l'APCA et l'APCAM ont été dégagés et feront l'objet d'un protocole entre les deux institutions ;
- ✚ L'AFD s'est engagée à accompagner la profession Agricole dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration du Système d'Exploitation en zone cotonnière 2<sup>ème</sup> phase (PASE II) et notamment à travers le conseil à l'exploitation familiale ;
- ✚ L'AFDI s'est engagée à participer au financement d'une formation co-organisée par l'APCAM et l'Association des Organisations Professionnelles Paysanne (AOPP) sur le partage des responsabilités de la profession Agricole sur les sujets majeurs de la mise en œuvre de la LOA ;
- ✚ DAGRIS s'est engagé dans le cadre de la diversification à travers la culture du tournesol en association avec le coton dans le cadre de la production de l'huile (alimentation et biocarburant) et de l'aliment du bétail ;
- ✚ L'accord de principe de tous les partenaires rencontrés pour

accompagner l'APCAM avec tous les acteurs de la profession Agricole dans la mise en œuvre de la LOA surtout le volet concertation pour l'élaboration du contenu des décrets d'application et de la communication sur la loi.

### **Recommandations :**

Au terme des échanges et des visites de terrain, la mission fait les recommandations suivantes :

1. La formalisation de la concertation entre les commissions de travail de l'APCAM et les principales organisations de producteurs pour harmoniser les positions de la profession Agricole ;
2. La mise en place d'un espace de concertation entre tous les acteurs de la profession Agricole sur les thématiques de la LOA ;
3. L'anticipation des producteurs sur l'élaboration du contenu des décrets d'application pour une meilleure contribution de la profession ;
4. L'établissement d'un plan d'actions pour l'élaboration des décrets d'application de la LOA en précisant le rôle et les responsabilités de tous les acteurs ;
5. Une large diffusion du rapport de mission aux pouvoirs publics du Mali, aux Organisations de Producteurs, aux personnes et institutions rencontrées en France.

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299  
Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25  
Fax : 223 221 87 37

Vous pouvez le télécharger ou vous abonner sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB :** Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.

## Le Nouveau Ministre de l'Agriculture dans la Maison du Paysan

Le mardi 30 octobre 2007, la Maison du Paysan a reçu la visite de courtoisie du nouveau Ministre de l'Agriculture, le Professeur Tiémoko Sangaré.

A cette occasion, le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA était entouré des Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture de Koulikoro, de Ségou et du District de Bamako, des cadres de l'APCAM et des responsables d'Organisations Professionnelles Agricoles.



*Le Président de l'APCAM accueillant le Ministre de l'Agriculture*

Cette visite du Ministre de l'Agriculture se situait dans le cadre des activités de prise de contact avec les structures relevant de son département.

Dans son intervention, le Président de l'APCAM a souhaité la bienvenue au Ministre et aux membres de son Cabinet qui l'accompagnaient et a souhaité plein succès dans l'exercice de la nouvelle mission qui lui a été confiée.

Le Président de l'APCAM a profité de l'occasion pour rappeler un certain nombre de préoccupations qui se posent à l'institution de représentation de la profession Agricole. Il s'agit entre autres de :

- ✓ L'absence de ressources financières pérennes pour les Chambres d'Agriculture ;
- ✓ L'insuffisance d'infrastructures aux niveaux, national et régional ;
- ✓ La faible capacité de conservation génétique des espèces locales ;
- ✓ La poursuite des programmes PASAOP et PASE.

Concernant le secteur Agricole, il a mis l'accent sur la faible capacité de transformation des produits agricoles, à savoir le coton, la mangue, la tomate, etc.

Le Ministre de l'Agriculture a remercié le Président de l'APCAM et l'ensemble des représentants de la profession agricole pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Il a signalé que sa visite a deux objectifs majeurs :

- ✓ Prendre contact avec les producteurs Agricoles dans le cadre des nouvelles fonctions qui lui ont été confiées ;
- ✓ Solliciter le soutien et l'engagement de la profession pour la réalisation d'un objectif clé du Programme de Développement Economique et Social (PDES), prôné par le Président de la République, à savoir « amener l'agriculture malienne à une production de 10 millions de tonnes/an de céréales à l'horizon 2012 ». Cette production est actuellement à 3,5 millions de tonnes par an.

Selon lui, la réalisation de ce dernier objectif nécessite :

- ✓ La volonté de tous et de chacun ;
- ✓ L'entente entre l'ensemble des acteurs Agricoles ;
- ✓ La confiance en soi et le travail.

Le Ministre a rappelé avoir pris bonne note des préoccupations de l'APCAM qui feront l'objet d'une attention particulière.

Le Ministre a enfin exprimé toute sa volonté et son engagement d'œuvrer en faveur de la profession Agricole.



*Le Présidium dans la salle de conférence de l'APCAM*